



Juillet 2023



Merci ! et bonnes vacances !

Pour la majorité d'entre nous, la trêve estivale pointe le bout de son nez. C'est un moment important qui nous permet de recharger les batteries ou tout simplement de s'évader du train-train quotidien !

Par cet éditorial, je souhaite remercier les acteurs qui ont permis à notre commune de bien débuter cette législature 2023-2027.

Tout d'abord, le Conseil communal « enfin » au complet a beaucoup de pain sur la planche. L'engagement des élus, grâce à leurs compétences et au travail fourni, permet d'avancer sur de nombreux dossiers : PAL, éclairage public, fin de l'assainissement des bâtiments, approvisionnement en eau, ouverture d'une UAPE à Corban et j'en passe... Les tâches ne manquent pas, mais la motivation est présente !

Ensuite, tous nos concitoyen-ne-s qui ont accepté une responsabilité dans les instances communales, tant au niveau des commissions que du Conseil général ! Leur engagement sans faille, assez chronophage pour certain-e-s, permet à nos quatre villages de se développer harmonieusement en tenant compte des réalités locales et des diverses sensibilités ! Merci à toutes ces nombreuses personnes.

Les acteurs les plus importants, mais souvent négligés lors des remerciements, sont l'ensemble des employés, auxiliaires communaux et du personnel de la Maison de l'enfance. Grâce au travail de qualité fourni et à leur disponibilité au service de la population, ils œuvrent au bon fonctionnement de notre administration et de notre collectivité. Je suis très reconnaissant envers l'ensemble des employés communaux.

A vous toutes et tous chers habitant-e-s de Val Terbi, je vous souhaite de passer un bel été, reposant et ressourçant. Bonnes vacances !

Claude-Alain Chapatte, maire

Au sommaire

Délibérations des autorités

Page 2

Composition des commissions

Page 4

Etat civil

Page 5

Périmètre réservé aux eaux

Page 6

Echo des autorités

Délibérations du Conseil général

Réunis en séance le 21 juin, les membres du Conseil général ont :

- Approuvé les comptes de l'exercice 2022 qui bouclent avec un bénéfice de 9'425.-, après alimentation de la réserve de politique budgétaire à hauteur de 600'000.- fr. Le budget prévoyait un déficit de plus de 290'000.- fr. Des rentrées fiscales en augmentation et des dépenses inférieures aux prévisions expliquent ce bon résultat. L'endettement net est stable mais reste élevé à 3'300.- fr. par habitant.
- Approuvé le règlement relatif à l'évacuation et au traitement des eaux et le règlement tarifaire y relatif. Ce nouveau règlement remplacera les dispositions actuelles afin de répondre aux nouveaux principes de financement découlant de la Loi sur la gestion des eaux (LGeaux) adoptée par le Parlement. Le principal changement est l'introduction d'une obligation légale de financer l'entretien et le remplacement des infrastructures existantes ainsi que les réalisations futures par le biais d'une taxe. Ainsi, le prix payé par le consommateur devra permettre de financer à long terme les infrastructures et le maintien de la valeur. Le nouveau règlement permettra également d'uniformiser les pratiques de perception des taxes sur l'ensemble du territoire communal. Son entrée en vigueur est prévue pour 2024.
- Statué sur l'octroi du droit de cité communal de Mme Bernadette FADLI, de M. Mohammad Talha SABIR, de Mme Samra AGOVIC et de ses trois enfants, dans le cadre de demandes de naturalisation ordinaire.
- Accepté la motion de M. Damien Voisard intitulée « Soutien pour des transitions énergétiques » et le postulat de Mme Louise Schaller portant sur l'approvisionnement de Vermes en eau potable et son intégration au Syndicat des eaux du Val Terbi.

Le compte-rendu détaillé de la séance sera prochainement disponible à l'adresse www.val-terbi.ch

Décisions du Conseil communal

Dans le cadre de ses récentes délibérations hebdomadaires, le Conseil communal a notamment :

- Mandaté un bureau d'ingénieurs pour accompagner la Commune dans sa volonté de généraliser le 30 km/h en localité, hors routes cantonales;
- Décidé de vendre, à l'administration communale, à partir de 2024, les nouvelles cartes journalières dégriffées CFF (plus d'informations dans une prochaine édition);
- Décidé de procéder à la réfection de la rue de l'Indépendance à Vicques et d'une portion de la route de Rochefort durant les vacances scolaires d'été;
- Décidé l'engagement de Lois Musumeci de Courroux comme apprenti agent d'exploitation à partir d'août 2023.

Fermeture de l'administration communale

Pendant la période estivale, l'administration communale sera fermée depuis le lundi 17 juillet jusqu'au vendredi 4 août inclus. En cas d'urgence, un répondeur téléphonique vous renseignera sur la procédure à suivre.

Informations communales

Des oppositions pour le PAL

Le plan d'aménagement local révisé et le règlement sur les constructions ont été déposés publiquement du 21 avril au 22 mai 2023.

22 oppositions ont été formées; elles seront traitées par la Commune lors de séances de conciliation. Le but d'une telle séance est d'entendre l'avis des opposants, et, dans la mesure du possible, trouver un accord raisonnable sans dénaturer les objectifs de la planification élaborée ni remettre en cause la procédure. Après les pourparlers de conciliation, les documents seront transmis pour préavis au Conseil général. A l'issue de la procédure, la décision d'adoption du PAL revient à la population qui s'exprimera lors d'une vote populaire, après avoir été informée du résultat des conciliations.

10 petits nouveaux bancs à Corban

Samedi 13 mai, le village de Corban a eu la joie d'inaugurer ses nouveaux bancs (orange). En effet, un projet élaboré par la paroisse et soutenu par la commune et la bourgeoisie a permis la pose et/ou la réparation de 10 bancs sur un rayon d'environ 1 kilomètre autour du village et avec un intervalle de 700 à 800 mètres entre chaque banc, ceci pour le plus grand plaisir des habitants.

Une cérémonie d'inauguration a été suivie d'une marche qui a permis de découvrir une partie des bancs. Cette petite promenade s'est clôturée par un apéritif qui a été un moment de partage bien sympathique entre les différents participants.



La paroisse remercie sincèrement la commune et la bourgeoisie pour leur accueil positif au projet et leur soutien financier, ce fut une très belle collaboration avec un beau succès à la clé.

Fermeture d'été du Tritout



Durant la période estivale, votre déchèterie sera fermée du **lundi 17 juillet au samedi 29 juillet 2023 inclus**. Réouverture le mercredi 2 août selon l'horaire habituel.

Afin de permettre aux citoyens d'évacuer le gazon durant la période de fermeture, le site sera ouvert exceptionnellement le samedi 22 juillet de 10 à 12h.

Seuls les déchets provenant de la tonte des espaces verts pourront être apportés à cette occasion. Tout autre dépôt de déchets sera interdit. Attention : le dépôt de déchets verts en forêt est strictement interdit !

Composition des commissions communales permanentes

Commission des finances et de vérification des comptes

Charmillot Jean-Luc, Vicques
Lometti José, Montsevelier
Ruchti Nicolas, Vicques
Schaller Martine, Corban
Schmassmann Sébastien, Corban

Commission de l'école primaire Vicques-Vermes

Chételat Océane, Vicques
Chapatte Anne-Lise, Vicques
Leippert Der Stepanian Anouk, Vicques
Maître-Brusatin Gabrielle, Vicques
Vermeille Magali, Vermes

Commission de l'école primaire du Haut Val Terbi

Chételat Emilie, Montsevelier
Lachat Fabrice, Corban
Weber Cerf Patricia, Corban

Commission de l'action sociale

Beuret Floriane, Corban
Cerf Patrick, Corban
Chappuis Anne-Marie, Vicques
Der Stepanian Laurent, Vicques
Ruffieux Maël, Vermes

Commission d'estimation des valeurs officielles

Brêchet Vincent, Montsevelier
Beuret Bernard, Corban
Bindy Jean-Paul, Vicques
Fringeli William, Vicques
Wieland Miriam, Vermes

Commission des travaux publics

Bürki Alain, Corban
Chételat Clovis, Vicques
Koller Bernard, Montsevelier
Lachat Eric, Corban
Ryser Alain, Vermes

Commission rurale, de l'urbanisme, des constructions et des bâtiments publics

Basset Nicolas, Vicques
Bögli Emmanuel, Vermes
Kläy Ulrich, Corban
Koller Bernard, Montsevelier
Stebler Nicolas, Vicques

Commission bourgeoise de Montsevelier

Bron Jean-Noël, Montsevelier
Chételat Germain Jr, Montsevelier
Chételat Fabien, Montsevelier
Chételat Marcel, Montsevelier
Koller Jean-Paul, Montsevelier

Commission bourgeoise de Vermes

Fleury Pierre-Alain, Vermes
Rais Bernard, Vermes
Rais Floriane, Vermes
Schaller Louise, Vermes
Wolff Catherine, Vermes

Commission bourgeoise de Vicques

Chappuis André, Vicques
Friche Gabriel, Vicques
Lachat Bernard, Vicques
Rudolf Dominique, Vicques
Steulet Laurent, Vicques

Quand puis-je faire des travaux de jardinage ou de bricolage motorisés ?

L'utilisation des tondeuses à gazon, des motoculteurs, des débroussailleuses ou de tout autre moteur bruyant est autorisée

DU LUNDI AU VENDREDI de 7h à 12h et de 13h à 20h

LE SAMEDI de 8h à 12h et de 13h à 18h

Les temps de repos doivent être respectés pour le bien-être de tous !



L'eau, ce bien précieux !

Dans notre Commune, l'alimentation en eau potable est assurée par le réseau du Syndicat des eaux du Val Terbi (pour Vicques, Corban et Montsevelier) et par le réseau de Vermes. Notre eau provient essentiellement du captage de sources. C'est dire que le manque de précipitations a un impact direct sur le débit de celles-ci. Les réseaux d'eau potable de nos localités sont sous surveillance constante grâce à des instruments de mesure et d'alerte. Pour l'heure, les ressources sont suffisantes et des restrictions ne s'imposent pas.

Néanmoins, l'eau est une ressource qui s'épuise avec le changement climatique, d'où l'importance de préserver ce bien précieux. Des gestes simples permettent d'éviter son gaspillage, comme, par exemple, préférer la douche au bain, ne pas laisser couler l'eau lorsque l'on se brosse les dents, utiliser les programmes économiques du lave-linge et du lave-vaisselle, repérer les fuites d'eau dans les WC.

A l'état civil

Le Carnet rose

- **Maylie**, le 7 mars, Famille Laura-Lee Boucon et Etienne Heizmann, Vermes
- **Mila**, le 17 mars, Famille Jessica et Loïc Farron, Corban
- **Abby**, le 17 mars, Famille Virginie Jecker et Bastien Hertzeisen, Vicques
- **Marion**, le 21 mars, Famille Céline et Gilles Clerc, Vermes
- **Oscar**, le 2 avril, Famille Manon Guerdat et Baptiste Clerc, Vicques
- **Lenny**, le 4 avril, Famille Léa et Quentin Theiler, Vicques
- **Chloé**, le 10 avril, Famille Clémence Ollivier et Olivier Dominé, Vicques
- **Emiliano**, le 20 avril, Famille Aurore Fleury et Pavel Monnin, Vicques
- **Victor**, le 20 avril, Famille Julie Thilmany et Jérôme Procès, Vermes
- **Zéa**, le 21 avril, Famille Céline Sprunger et David Schaller, Corban
- **Teresa**, le 24 avril, Famille Rosa Oliveira et Jóni Carpinteiro Gonçalves, Vicques
- **Marie**, le 9 mai, Famille Laurianne et Jean-Marc Ribstein, Corban
- **Margaux**, le 19 mai, Famille Magalie et Pierre Grolimund, Vicques
- **Numa**, le 1er juin, Famille Camillia Salas et Yassin Boughaba, Vermes

Ils nous ont quittés

- **Ruffieux Hervé**, 1992, Vicques, le 25 mars 2023
- **Allemann Lucien**, 1930, Vicques, le 10 juin 2023
- **Gallus Gianni**, 1939, Vicques, le 13 juin 2023
- **Marti Florian**, 1973, Vicques, le 19 juin 2023
- **Caillet Yvonne**, 1940, Vicques, le 19 juin 2023
- **Schaller Lucie**, 1956, Vicques, le 22 juin 2023

Les jubilaires

- Farine Etienne de Vicques, 90 ans le 8 juillet
- Joliat Monique de Corban, 90 ans le 8 juillet
- Lobsiger Marie de Vicques, 90 ans le 26 août
- Friche Mariette de Vicques, 80 ans le 28 juillet
- Humair Simone de Vicques, 80 ans le 29 août
- Chételat Jean de Montsevelier, 80 ans le 10 septembre
- Koller Jacqueline de Corban, 80 ans le 10 septembre
- Schüll Marie-Josée de Vicques, 80 ans le 11 septembre
- Zweidler Peter de Vicques, 80 ans le 30 septembre

La page nature

Périmètre réservé aux eaux

Application en zone à bâtir

En habitant au bord d'une rivière ou d'un ruisseau, vous profitez d'un milieu naturel riche et d'une zone de détente appréciée. Le périmètre réservé aux eaux (PRE), qui fixe certaines règles, permet de préserver un bien commun.

PRE, de quoi s'agit-il ?

Le PRE est un espace permettant de garantir les fonctions naturelles du cours d'eau et la protection contre les crues à long terme. Il s'agit d'une zone s'étendant sur les berges. Elle est plus large que le cours d'eau et s'étend très souvent sur des terrains privés et des surfaces déjà construites. Le géoportail cantonal permet de savoir quelles parcelles sont concernées par le PRE.

Comment pouvez-vous utiliser et entretenir le PRE ?

Le PRE est un endroit où la biodiversité s'épanouit.

Arbres et buissons protègent de l'érosion des berges. En même temps, ils offrent un habitat à de nombreuses espèces. Consultez les fiches pratiques du guide **Jardins vivants** pour vous aider à gérer le PRE en harmonie avec la biodiversité (www.jura.ch/jardinsvivants)

Que pouvez-vous construire et installer dans le PRE ?



- ✗ Pas de nouvelles constructions (couvert, cabanon, serre, bûcher, escaliers, clôtures...)
- ✓ Entretien et rénovation des installations existantes autorisés. Leur agrandissement est soumis à autorisation.
- ✓ En cas d'érosion, contactez la commune. Elle est responsable de l'entretien des cours d'eau et saura vous renseigner.



- ✗ Pas de modification de revêtement, pas de mise en dur (terrasses, places, aires de jeu, chemins, dallage, escaliers, ...). La nature du sol doit être conservée.
- ✓ Maintien des surfaces vertes.



- ✗ Pas de plantation d'espèces exotiques (thuyas, lauriers, arbres à papillons, ...).
- ✓ Entretien des arbres des berges effectué par la commune.
- ✗ Pas d'utilisation de produits phytosanitaires (pesticides, insecticides, herbicides, fongicides) ni d'engrais.
- ✓ Mise en place d'un potager possible s'il respecte les règles de cette brochure.
- ✗ Pas d'installation de compost dans le PRE.

Protégeons nos vergers

Ressource vitale pour notre société, les arbres ont toujours été intimement liés à l'évolution humaine. Malheureusement, leur importance et leurs bienfaits ont souvent été oubliés au profit du développement urbain. Et pourtant, les arbres en milieu urbain sont indispensables pour maintenir une qualité de vie adéquate.

Nous avons malheureusement remarqué une diminution flagrante des arbres au sein de la Commune. En effet, la diminution progressive, arbre par arbre, conduit à une diminution insidieuse et irrémédiable des arbres fruitiers qui sont de grande importance au niveau de la biodiversité, de l'érosion du sol, de la qualité de l'eau, des écarts de températures, du paysage et du patrimoine.

C'est pourquoi, nous vous invitons à bien réfléchir avant d'abattre un arbre pour des raisons esthétique ou toutes autres raisons futiles, aussi bien en zone agricole qu'en zone bâtie.



Heureuse retraite, Colombe !

Après 30 ans d'activité à la Commune, Colombe Neuenschwander de Montsevelier, profitera dans quelques semaines d'une retraite bien méritée.

Depuis 1993, elle est la gardienne du complexe scolaire de Montsevelier, veillant inlassablement à ce que chaque centimètre carré soit impeccablement entretenu et reste accueillant en toute circonstance. Son dévouement, son professionnalisme et son amabilité ont véritablement marqué la communauté scolaire et associative du village.

A l'occasion du spectacle de fin d'année de l'école de Montsevelier, les autorités ont remercié Colombe pour son dévouement et son travail assidu et lui ont souhaité de trouver joie et épanouissement dans cette nouvelle phase de sa vie.



Association Pour Les Démunis Jurassiens

Vous n'êtes pas sans savoir que nous distribuons de la nourriture aux personnes dans la précarité. Récemment, nous avons cessé notre bénévolat du jeudi soir et ceci en raison du manque de marchandise et du nombre de plus en plus croissant de bénéficiaires. Avec les dons que nous récoltons, nous pouvons acheter ce qui manque le plus, des produits laitiers ainsi que des légumes, car souvent nous n'avons pas beaucoup à partager.

Notre demande serait que la population nous donne un petit coup de main dans ce sens : en période jardinage, quand il y a trop de légumes et que l'on ne sait plus quoi en faire, vous pouvez sans autre les déposer chez Marie-Josée Wirz, Route Principale 14 à Vicques. En ces temps difficiles pour certaines catégories de personnes, la solidarité est primordiale. Nous, les bénévoles, vous remercions d'avance.



Association Pour Les Démunis Jurassiens, Chemin du Bez 1, Vicques

L'agenda

11-13
AOÛT

Fête du village de Vicques. Quartier du Creux. Organisation : Sociétés locales
Vernissage « L'atelier aventure s'expose » en ouverture de la fête à la galerie
Au Creux de la Terre

15
SEPTEMBRE

A l'âge qu'on avait P.L.A.J.E. Cinq femmes, cinq agressions.
Un récit, un spectacle auto-fictionnel autour des violences sexistes. Viculturelle

24
SEPTEMBRE

Marche gourmande de 9km avec 6 arrêts pour repas et dégustation, sur le thème "tour de Suisse". Organisation : Fanfare de Corban

Loisirs et sociétés locales

3e édition de la Foire de Val Terbi le 1^{er} septembre 2023

La Commission de l'action sociale organise une nouvelle édition de la foire de Val Terbi.

Public cible : artisans, producteurs, cultivateurs, commerçants, bricoleurs, artistes, etc. Les places sont réservées aux habitants de Val Terbi.

Lieu : enceinte extérieure du Centre communal, par tous les temps. Mise en place des stands dès 13h30.

Stand : banc de foire de 1 m x 2 m (bâche de toit 1,5/2,5 m) livré, monté, démonté.

Prix : 45.-/stand. Possibilité de ne louer que la place pour un comptoir frigorifique.

Electricité : chacun est prié d'apporter ses rallonges.

Nettoyage : chaque exposant s'engage à rendre sa place propre.

Les éventuelles autorisations pour débits de boissons seront à demander par les exposants eux-mêmes.

Informations : Laurent Der Stepanian au 078 859 70 01 ou lderstep@gmail.com.

Inscriptions en ligne, sur le site internet de la Commune, jusqu'au vendredi 28 juillet 2023.



24^e rencontre des amis de la 2 CV

Le Jura s'apprête à recevoir une manifestation d'envergure internationale cet été du **25 au 30 juillet**. Pour la 3e fois, la Suisse est pays d'accueil de la plus grande rencontre de véhicules anciens.

Née il y a plus de 70 ans, la légendaire 2CV est toujours très appréciée par les fans d'automobiles. Voiture d'étudiant et du mouvement hippie, la 2CV est devenue au fil des années un véhicule vecteur de sympathie.



Plus de 2500 véhicules sont déjà inscrits, provenant de 30 pays différents. La manifestation qui se déroulera entre Courroux, Courrendlin et Vicques devrait réunir au final plus de 4000 véhicules. Au minimum 8'000 personnes seront présentes en permanence sur le lieu de la fête. L'emplacement de la manifestation, en face du Violat, comprend une place de fêtes de 3 hectares, un camping de 43 hectares et 7 hectares de parking pour les visiteurs.

La fête sera accessible gratuitement pour tout le monde, les deuchistes comme la population locale ou les visiteurs externes. Des concerts seront organisés chaque soir à partir de 17h, dont des groupes locaux en ouverture. Les concerts de rock débiteront quant à eux à 21h. Une quinzaine de foodtrucks, une tente principale et une tente fondue offriront de quoi se sustenter aux visiteurs. Une tour d'observation permettra d'admirer la quantité impressionnante de 2CV présentes. Des animations sont prévues pour les enfants et des concours et autres jeux seront organisés quotidiennement.

Informations détaillées sur www.2cv2023.ch